

## Compte Rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 13 Septembre 2018

### Présents :

Etienne HAY, Dominique BRISSON, Nathalie CREPIN, Solange HERAULT, Claudine RENAUD, Mickaële RENARD, Marie-Claude RICHARD, Alexandre LEMARIÉ, Gilbert MARINEL, Martial QUETTE, Mikaël PHILIPPOT, Jean-Marc POIGNANT

### Absents excusés :

Didier BASSET, Pouvoir à Dominique BRISSON

### Absents :

La séance débute à 18 h 30

Marie-Claude RICHARD est nommée secrétaire.

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 28 juin 2018
- USESA: Arrêté Municipal de Défense Extérieure Contre l'Incendie ( DECI)
- Dossier GUILMAIN: déclassement de la parcelle échangée
- Convention Véolia: Renouvellement
- DETR : Acquisition d'un tableau numérique pour la nouvelle classe
- Projet d'investissement
- Questions diverses

### Approbation du compte rendu du 28 Juin 2018

#### USESA : Arrêté Municipal de Défense Extérieure contre l'Incendie ( DECI)

La commune doit réaliser un arrêté municipal comprenant la liste des Points d'eau Incendie et la liste des réservoirs les alimentant. Dans cet arrêté, doit être définies les modalités de contrôle des capacités hydrauliques et la périodicité des contrôles.

Pour la commune d'Epoux-Bézu, M le Maire rappelle que 2 zones ne sont pas couvertes en Point d'Eau Incendie : l'Allée de Clinchamps et la Ferme de la Prairie.

#### Dossier GUILMAIN : Déclassement du domaine public des parties échangées ( DEL 2018 23)

La Propriétaire d'un terrain situé Allée des Chaillots a demandé une division foncière.

La commune a sollicité un arrêté d'alignement afin de respecter la largeur légale de la voirie pour permettre le passage des véhicules de secours.

Une partie de la voirie, partie du domaine public d'une contenance de 8 m<sup>2</sup> constituant un délaissé de voirie doit donc être déclassée et 6m<sup>2</sup> du domaine privé doit être reclassé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **accepte** de déclasser 8 m<sup>2</sup> pour l'intégrer au domaine privé et reclasser 6 m<sup>2</sup> dans le domaine communal

**Pour : 13**

## **Convention Véolia pour les contrôles d'assainissement : Renouvellement (DEL 2018 24)**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les contrôles d'assainissement sur la commune concernant les ventes de maisons et l'installation de nouveaux systèmes d'assainissement sont réalisés par la société VEOLIA et que la convention arrivée à terme doit être renouvelée.

Cette convention sera renouvelée pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2018 avec effet rétroactif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **accepte** les prix proposés pour les prestations et **donne** pouvoir au Maire pour signer la convention.

**Pour : 13**

## **DETR : Acquisition d'un tableau numérique pour la nouvelle classe ( DEL 2018 25)**

Dans le cadre du dispositif de dédoublement du CP, afin que chaque classe soit équipée d'un écran numérique et d'un ordinateur portable, la commune envisage d'acquérir ce matériel et de demander une subvention (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) Deux devis ont déjà été reçus en mairie et nous sommes dans l'attente du devis de l'ordinateur pour pouvoir lancer la demande de subvention.

Le conseil municipal, **approuve** le projet, **sollicite** de l'Etat une subvention au titre de la DETR entre 20% et 55 % et **autorise** le Maire à établir et signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces opérations, **précise** que les montants non subventionnés seront pris en charge par le budget communal.

**Pour : 13**

## **Projets d'Investissements**

La commune loue pour une année un bâtiment modulaire pour le dédoublement de la classe de CP.

Le conseil municipal va étudier les diverses possibilités d'acquisition pour les années futures.

## **Questions diverses**

- Monsieur le Maire présente aux conseillers le rapport annuel 2017 sur le prix de l'eau
- Les communes de la CARCT ont été sollicitées pour une candidature éventuelle pour le Festival de l'Omois à l'été 2019, après réflexion la commune d'Epaux-Bézu décide de candidater.
- Le conseil municipal accepte les devis de changement des alarmes de l'école et de formation manquement des extincteurs. Une formation de premiers secours pourrait être également envisagée.
- La sortie des séniors est annulée faute de réponses.
- Les odeurs du CET de Grisolles sont toujours aussi récurrentes.
- La Société GTIE va remettre en état les bas-côtés des rues qu'elle a endommagé pour mettre en place le transport de la fibre.

- Martial Quette nous rappelle que les panneaux du Tartre et de la Ferme des Vallées ont été dérobés. A remplacer ainsi qu'à installer un panneau indicateur de la Résidence du val d'amour.
- Le relevé topographique a été effectué dans l'immeuble Tartarin
- Le projet de micro crèche est toujours en cours sur les terrains Barbier

## AGENDA :

16 septembre : Brocante sur le stade

29 Septembre : Randonnée nocturne

6 Octobre : Opération brioches

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 30.

Vu par nous, Etienne HAY, Maire de la commune d'Epaux-Bézu, pour être affiché le 4 Octobre 2018

A Epaux-Bézu, le 4 octobre 2018  
Le Maire, Etienne HAY

